

Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA

Band: 6 (2008)

Heft: 19: La formation

Artikel: CEPIM : enseigner les savoirs de base et promouvoir les métiers de la mécanique

Autor: Bassin, Pierre-Alain

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CEPIM: enseigner les savoirs de base et promouvoir les métiers de la mécanique

La maîtrise des opérations de base est un élément essentiel de tout processus d'apprentissage.

Depuis plusieurs années, les règlements fédéraux qui régissent les professions conduisant à un certificat fédéral de capacité (CFC) exigent des cours

d'introduction visant à acquérir ces savoir-faire fondamentaux.

Si les grandes entreprises disposent souvent de leur propre centre de formation, les plus petites ont dû trouver d'autres structures, publiques ou privées, vers lesquelles envoyer leurs apprentis.

A Delémont, le Centre d'enseignement professionnel des industries de la métallurgie (CEPIM), créé justement pour répondre à ces obligations légales, a commencé ses activités en 1990. «L'Association pour le développement économique du district de Delémont (ADED) était alors préoccupée par le manque de main-d'œuvre qualifiée, se rappelle le M. Charles-André Schaublin, président du CEPIM. Plusieurs industriels de la région s'étaient réunis autour de M. Godi Aeschbacher, de Préci-Dip Durtal, pour créer notre centre d'enseignement en s'inspirant d'établissements similaires situés dans le canton de Bâle-Campagne».

Le CEPIM compte aujourd'hui 82 actionnaires (entreprises, communes, banques, assurances, etc.). Son bud-

get annuel s'élève à un demi-million de francs. Ses investissements sont financés par une fondation dont le but est de soutenir la formation industrielle. Il accueille des apprentis sous contrat dans des PME du canton du Jura et du Jura bernois. Il a vu ses effectifs passer de 14 apprentis en 1990, à 40 durant chacune de ces trois dernières années. Il offre des cours d'introduction aux polymécaniciens, aux automaticiens et aux mécapraticiens (les anciens décolletateurs). Depuis quelques années, il abrite également dans ses locaux un atelier permettant de donner les cours d'introduction aux professions de constructeur métallique et de constructeur d'appareils industriels.

Pour M. Béat Käslin, responsable de la formation au CEPIM, «sans nous,

plusieurs entreprises, notamment celles du secteur du décolletage, auraient de la peine à former des apprentis, car elles ne disposent plus de l'équipement permettant de répondre aux exigences des examens dans tous les domaines».

Chaque année, au début du mois d'août, une nouvelle volée d'apprentis prend donc le chemin du CEPIM pour y apprendre, pendant onze semaines, les bases du métier: limer, tourner, percer ou aléser. Ces stagiaires, qui viennent de quitter l'école obligatoire, se familiarisent en douceur avec leur futur environnement professionnel. Si l'horaire est celui du monde du travail, les voisins d'établi ont tous le même âge. La transition du milieu scolaire aux ateliers des entreprises est dès lors facilitée.





Par Pierre-Alain Bassin

Membre du Groupe Editorial de Défis

Durant la deuxième année d'apprentissage, ils y reviennent pour s'initier à la programmation numérique des machines. L'objectif est de réussir les examens de la fin de la deuxième année, dont la note est éliminatoire. Les deux dernières années d'apprentissage se déroulent ensuite entièrement en entreprise.

En menant son activité formatrice, le CEPIM veut aussi contribuer à la promotion des professions de la métallurgie. C'est une tâche ambitieuse mais nécessaire. Car, pour être en mesure de maintenir une production industrielle sur place, les entreprises de la région doivent assurer la relève. Tant il est vrai que les fournées de mécaniciens formées durant les heures glorieuses de la machine-outil parviennent aujourd'hui à l'âge de la retraite !



Publicité

L'ADIJ est le seul forum interjurassien apolitique

Rejoignez-là pour participer au débat sur l'avenir de la région



ASSOCIATION
DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INITIATIVE DANS
L'ARC JURASSIEN

Communance 26 • 2800 Delémont
admin@adij.ch